



Péruwelz, le 31 octobre 2023

**AVIS**

Conformément à l'article 25/4 de la loi du 07 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux, le Collège de police de la Zone de police Bernissart-Péruwelz porte à la connaissance de la population que le Conseil de police se réunira **le jeudi 09 novembre 2023 à 18H00** à la salle communale de Roucourt située à 7601 Roucourt, rue Julien bouchain, 3. L'ordre du jour de cette séance est fixé comme suit :

**Ordre du jour fixé par le Collège de police en sa séance du :**

*Séance publique*

1. Approbation du procès-verbal des séances précédentes - 08 juin 2023 et 25 juillet 2023
2. Modification budgétaire n° 3/2023 - Décision
3. Introduction d'un recours en annulation au Conseil d'état à l'encontre de l'arrêté de la ministre de l'Intérieur du 19 juillet 2023 rejetant le recours introduit par la Zone de police à l'encontre de l'arrêté du gouverneur de la province du Hainaut du 27 avril 2023 n'approuvant pas la modification budgétaire 1/2023 de la Zone de police – Autorisation
4. Introduction d'un recours en annulation au Conseil d'état à l'encontre de l'arrêté de la ministre de l'Intérieur du 08 septembre 2023 rejetant le recours introduit par la Zone de police à l'encontre de l'arrêté du gouverneur de la province du Hainaut du 29 juin 2023 approuvant avec rectification la modification budgétaire 2/2023 de la Zone de police – Autorisation
5. Arrêt de crédits provisoires - Décision
6. Modification du cadre du personnel administratif et logistique de la Zone de Police - Décision
7. Mobilité 2023-05 Déclaration de vacance d'emploi pour un inspecteur au service de Proximité - Décision
8. Mobilité 2023-05 - Déclaration de vacance d'emploi pour un inspecteur principal au service Intervention - Décision
9. Mobilité 2023-04 - Vacance d'emploi pour 1 INP Accueil-planton - Ratification
10. Mobilité 2023-04 - Vacance d'emploi pour un INPP Intervention - Ratification
11. Intercommunale IDETA - Assemblée Générale du 14 décembre 2023 - Décision

Par le Collège de police,

Pour le Chef de zone,  
Ph. DURIEUX,  
Sur délégation,  
GUILLAUME COMBLEZ,  
Le Secrétaire



Le Président,  
VINCENT PALERMO

